

Le point sur...

Le Festival de Cannes 2011 (11 au 22 mai 2011)

www.diplomatie.gouv.fr

Le Pavillon des Cinémas du Monde, coordonné et mis en œuvre par l'Institut français

Ses missions

- **Accueillir et guider une délégation artistique (la Fabrique des Cinémas du Monde)** : 12 jeunes réalisateurs d'Inde, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe orientale et leurs parrains, l'actrice Elsa Zylberstein et le réalisateur argentin Pablo Trapero.
- **Renforcer la visibilité des cinémas du monde** : hommage rendu au cinéaste tunisien, Tahar Cheriaa.
- **Mettre en réseau les professionnels** : « À l'écoute des printemps arabes », autour du cinéaste égyptien Yousry Nasrallah, de nombreux cinéastes pour une rencontre-débat.
- **Soutenir le développement, la production et la distribution des films** : Madame Ama Tutu Muna, ministre de la Culture camerounaise, est venue présenter les possibilités de tournage de films dans son pays.
- **Les partenaires du pavillon** : RFI, France 24, TV5 Monde, Canal France international et l'Organisation internationale de la Francophonie.

INSTITUT FRANÇAIS



Le ministère des Affaires étrangères et européennes promeut le cinéma français dans le monde, aux côtés des professionnels.



De gauche à droite : Christian Masset (directeur général de la DGM), Xavier Darcos (président de l'Institut français), Antoine de Clermont-Tonnerre (président d'UniFrance Films) et Eric Garandeau (président du CNC).

Au 64^e Festival de Cannes, les présidents de l'Institut français, nouvel opérateur du MAEE pour l'action culturelle extérieure, et d'UniFrance Films ont signé une convention destinée à mieux promouvoir le cinéma français dans le monde.

Le réseau culturel français à l'étranger, en liaison avec l'Institut français et UniFrance Films, se mobilise pour l'organisation de festivals de films français. Ce réseau international est en contact

permanent avec les programmeurs des principaux festivals, les distributeurs et les exploitants de salle à l'étranger pour accroître la visibilité des films français.

L'appui apporté aux cinémas des pays du Sud par le réseau culturel français à l'étranger, et en particulier par les attachés audiovisuels, participe de cet effort. Cette année, 23 d'entre eux accompagnaient des délégations professionnelles étrangères pour les guider et les assister pendant la durée du festival, parmi lesquelles celles d'Afrique du Sud, d'Égypte, du Kenya, du Maroc, de Tunisie ou encore d'Ukraine.

Ce qu'il faut savoir

- *Des accords de coopération, élaborés par le Centre national du cinéma (CNC), ont été signés durant le festival entre la France et l'Ukraine ainsi qu'avec le Kenya.*
- *Une rencontre franco-russe a permis de préciser les contours d'une future académie de promotion de la formation, de la co-production et de la diffusion des films entre nos deux pays.*
- *Le « mini-traité » franco-allemand de coproduction crée une aide au développement des productions.*
- *Filiale de France Télévisions et opérateur du ministère pour le développement des médias du Sud, Canal France International (CFI) a mis en place sur le pavillon des Cinémas du Monde une rédaction internationale composée de 7 équipes étrangères (Algérie, Cameroun, Ghana, Indonésie, Territoires palestiniens, Tunisie et Zambie) qui ont couvert le festival pour leurs télévisions respectives. Cette opération a permis à ces journalistes de réaliser 47 reportages et a donné l'occasion à des millions de téléspectateurs de ces pays de partager la ferveur de Cannes.*
- *Afin de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes, le MAEE poursuit son appui aux écoles de cinéma d'Afrique subsaharienne et met en place un programme de bourses qui permettra cette année à 15 jeunes réalisateurs étrangers d'être accueillis à l'université d'été organisée par la Fémis (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son) à Paris, en juin.*

■ Dans le domaine du cinéma, l'Institut français contribue à la promotion des œuvres du patrimoine cinématographique français, à la diffusion non commerciale des œuvres de création récente et à la mise en valeur de ses figures marquantes.

■ Grâce à la Cinémathèque Afrique, il est en charge de la conservation et de la diffusion du patrimoine cinématographique africain. L'Institut français dispose ainsi de l'une des collections les plus importantes de films africains des années 60 à nos jours.

■ Il assure également la promotion des Cinémas du Sud pendant le Festival de Cannes en organisant le Pavillon «les Cinémas du Monde», au cœur de son village international.

■ Depuis janvier 2011, l'Institut français assure avec le Centre national du cinéma et de l'Image animée la gestion du Fonds Sud Cinéma, un des

principaux dispositifs de soutien à la production cinématographique des pays du Sud.



Xavier Darcos, président de l'Institut français, en compagnie des parrains du Pavillon des Cinémas du Monde, Elsa Zylberstein et Pablo Trapero.

■ Le Fonds Sud cinéma a servi de tremplin à de nombreux cinéastes désormais reconnus, tels l'Égyptien Youssef Chahine ou le Sénégalais Sembene Ousmane, et plus récemment le Thaïlandais Apichatpong Weerasethakul, Palme d'Or en 2010.

■ Cette année encore, des films ayant bénéficié d'un appui du Fonds Sud

cinéma étaient présents à Cannes : *Le Maître des forges de l'enfer*, de Rithy Panh (Cambodge), présenté en sélection officielle en séance spéciale, *Sur la planche*, de Leila Kelani (Maroc) ainsi que *Porfirio*, d'Alejandro Landes (Colombie), figurant dans la sélection de la Quinzaine des réalisateurs.

■ Le Fonds Sud Cinéma fait l'objet cette année d'une réforme, en concertation entre le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de la Culture et de la Communication et le Centre national du cinéma et de l'Image animée, afin de le rendre plus efficace pour les films de qualité, porteurs de diversité culturelle.

■ Lors de son allocution dans le cadre de la présentation du bilan 2010 du CNC, le ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, a annoncé la mise en place dès 2012 d'un nouveau grand programme d'aide aux cinémas du monde doté d'un budget de 6 M€. Ce dispositif existera grâce au concours conjoint du CNC, du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Institut français. Les acquis du Fonds Sud seront préservés dans ce nouveau fonds international.

L'Institut français, nouvel opérateur culturel du MAEE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Institut français est l'opérateur pour l'action culturelle extérieure de la France : il se substitue à l'association Culturesfrance sous la forme d'un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) avec un périmètre d'action élargi et des moyens renforcés. Il travaille en étroite relation avec le réseau culturel français à l'étranger constitué de plus de 150 Instituts français et près de 1 000 Alliances françaises dans le monde.

Il se charge de la promotion de l'action culturelle extérieure de la France en matière d'échanges artistiques – spectacle vivant, arts visuels, architecture –, de diffusion dans le monde du livre, du cinéma, de la langue française, des savoirs et des idées.

Pour en savoir plus :

- www.institutfrancais.com
- www.cnc.fr
- www.cfi.fr
- www.lafemis.fr
- www.unifrance.org